



INSCRIPTION ANNUELLE AUX SERVICES PERI et EXTRASCOLAIRES 2020 / 2021

Pause méridienne (repas périscolaire) - Etudes - Accueils périscolaires matin / soir
ALSH (mercredis et vacances scolaires)

A remplir pour chaque enfant scolarisé et à retourner au service Enfance de la Mairie avant le 24/08/2020

Nom de l'enfant : _____ Prénom de l'enfant : _____
Ecole fréquentée : _____ Niveau : _____

Cette inscription vaut pour l'année scolaire complète. Toute demande de modification ou annulation doit se faire par écrit : Portail Famille ou Mail pour être prise en compte.

A) - INSCRIPTIONS PAUSE MERIDIENNE – ETUDES – ACCUEILS – MERCREDIS LOISIRS

INSCRIPTIONS REGULIERES SUR LE PORTAIL FAMILLE : l'enfant gardera les mêmes jours d'inscription tout au long de l'année scolaire (avec possibilité de modification)

Une inscription annuelle automatique sera effectuée par le service Enfance en août pour toute l'année scolaire 2020 /2021. Vous n'aurez plus besoin d'effectuer d'inscriptions durant l'année. Des modifications seront toutefois possibles si elles sont signalées dans les délais (cf règlement intérieur)

Merci de cocher dans le tableau ci-dessous les jours de présence de votre enfant aux services choisis (pause méridienne, études, mercredis, ...).

Repas périscolaire ou Panier repas PAI	Mercredis loisirs	Accueils du matin (7h00-8h20)	Accueils du Soir (16h30 – 19h00)	Etudes surveillées (16h30 – 18h00)	Accueils post études (18h00 – 19h00)
<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Journée complète <input type="checkbox"/> Demi-journée matin <input type="checkbox"/> Demi-journée après-midi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vendredi

INSCRIPTIONS OCCASIONNELLES

Le service Enfance vous donnera accès aux inscriptions en ligne et il vous reviendra de remplir les jours de présence de votre enfant sur le Portail Famille (en veillant à bien respecter les délais d'inscription).

Vous pouvez également effectuer vos inscriptions ou modifications d'inscriptions par mail : enfance@mairiesurveilliers.fr en respectant bien les délais notifiés dans le Règlement Intérieur des accueils périscolaires et extrascolaires 2020 / 2021 joint.

B) - INSCRIPTIONS A L'ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES SCOLAIRES

Les inscriptions pour les vacances scolaires se font par écrit : Portail Famille, mail ou fiche d'inscription (à récupérer au guichet du service scolaire) au plus tard 15 jours avant le début des petites vacances et jusqu' à mi- juin 2021 pour les vacances d'été 2021. Toute inscription hors délai fera l'objet d'une tarification majorée.

Suite au verso

PORTAIL FAMILLE



Le Portail Famille, présent sur le site de Survilliers : www.survilliers.fr est votre outil indispensable pour gérer toutes les activités périscolaires utiles à votre enfant : organisation du planning d'activités (inscription, désinscription aux services périscolaires), consulter et régler vos factures, communiquer avec la Mairie, télécharger des documents (menus de cantine, notes d'informations, ...).

Pour créer votre compte famille, il vous suffit d'entrer votre adresse mail et un mot de passe de votre choix. Le « code abonné », qui ne vous sera demandé qu'une seule fois, à la création de votre espace, vous sera fourni par le service Enfance sur simple demande : svincent@mairiesurvilliers.fr

FACTURATION

Une facture mensuelle est éditée à terme échu. La date limite de règlement est notifiée sur la facture. Celle-ci est consultable et payable sur le Portail Famille dans votre espace Facturation. **Vous avez la possibilité d'être avertis de la parution de la facture dans votre compte famille en paramétrant l'envoi de notification dans votre Espace famille.**

REGLEMENTS DES FACTURES

Différents modes de règlements vous sont proposés pour payer vos factures périscolaires.

Si vous choisissez le prélèvement automatique, merci de nous l'indiquer ci-dessous. Nous vous enverrons par la suite le mandat de prélèvement qu'il faudra nous retourner, daté et signé, afin de valider sa mise en place.

Prélèvement automatique (le 15 de chaque mois)

1ere demande (fournir le RIB)

Renouvellement sans changement de coordonnées bancaires, sinon fournir un nouveau RIB

- Carte bancaire en ligne sur le Portail Famille
- Carte bancaire, chèque ou espèces au guichet de la Mairie
- Chèques CESU non dématérialisés (pour régler tous les services sauf la cantine)

Attention, toute facture non acquittée dans les délais fera l'objet d'un titre d'impayés à régler auprès de la Trésorerie Principale de Louvres ou sur le site de télépaiement des services publics locaux : <https://www.tipi.budget.gouv.fr>

DEMATÉRIALISATION DES FACTURES



Votre facture est consultable et imprimable via votre Espace Famille.

A compter de la rentrée 2020, la facture ne sera désormais plus envoyée par courrier.

Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir contacter : svincent@mairiesurvilliers.fr

MODALITES ADMINISTRATIVES - VALIDATION

Je soussigné(e), M. ou Mme _____ parent, tuteur, ou personne responsable de l'enfant _____, demande l'inscription de mon enfant aux différents services choisis précédemment dans ce document et ce pour toute l'année scolaire 2020 / 2021.

Date :

Signature :